

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES

## PROCES-VERBAL

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire en saluant la présence de Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports, des membres du Bureau du Comité Directeur, Vice-présidents, Trésorière, Secrétaire Général, des membres du Comité, des parents de licenciés, représentant leurs enfants mineurs et de l'expert-comptable.

« Merci de prendre de votre temps pour participer à cette Assemblée Générale, moment important dans la vie démocratique de notre association.

Le rapport moral du dernier exercice sera particulièrement atypique, probablement inédit dans notre histoire. Et nous espérons tous qu'il restera unique, tant la saison 2020-2021 restera comme un souvenir douloureux.

Après avoir repris les entraînements fin août le cœur plein d'espoir, après le dernier trimestre de la saison 2019-2020 marqué par le confinement et l'arrêt des compétitions, persuadés que cette pandémie était derrière nous, elle nous a tous rattrapés et nous nous sommes retrouvés de nouveau confinés à l'automne. Les compétitions ont été stoppées en novembre et n'ont jamais repris jusqu'à l'été.

De ce fait, le bilan sportif de la saison sera extrêmement bref, puisqu'elle a été déclarée blanche par les autorités du football. Nous avons donc, comme les autres clubs, conservé fin juin les positions qui étaient les nôtres début septembre.

Et pourtant, de cet exercice si particulier, nous avons tiré un bilan très positif, et très réconfortant.

D'abord, après le trimestre d'inactivité qui a éloigné des clubs beaucoup de pratiquants, au CO Vincennes, au moment de la reprise, la perte de licenciés est apparue très limitée. A paramètres comparables, nous en avons perdu moins de 5 % quand au niveau régional c'était moins 17 % et au niveau national moins 18 %. Pourquoi cette fidélité et cette attractivité intactes, ou presque ?

Nous avons identifié plusieurs explications.

- Nous avons la faiblesse de penser que nous jouissons d'une image positive auprès des adhérents et de leurs parents : accueil, sécurité des enfants, bienveillance, respect, épanouissement, attention, considération... Autant de mots-clés de notre

politique, laquelle n'exclut évidemment pas la recherche de l'excellence dans la pratique sportive.

Je veux ici remercier notre Directeur Technique, William, qui, contrairement à nombre de ses confrères ailleurs, veille avec un soin constant à cet équilibre et n'est pas obsédé par les résultats sur le terrain. Il répète, et il a raison, que les performances seront la conséquence du travail collectif et du bonheur d'être au stade. Les résultats sans le sourire n'ont pas beaucoup d'intérêt...

- Autre explication : le lien que nous avons maintenu grâce à nos réseaux sociaux, très dynamiques. L'occasion ici de remercier Grace, qui accomplit un travail formidable en tant que community manager, et nos éducateurs qui lui fournissent avec assiduité informations, photos et vidéos. Même le club-house a joué un rôle dans le maintien d'un lien avec nos adhérents en s'adaptant au click and collect. Bravo Annick !
- Je tiens aussi à remercier nos éducateurs, qui ont bouleversé leur agenda personnel, renoncé à une partie de leur vie de famille pour se rendre disponibles lorsqu'une grande partie de l'activité ne pouvait se tenir que le week-end à cause du couvre-feu.
- J'en profite également pour remercier nos salariés du secrétariat, avec notamment notre Directeur Administratif, Michaël, qui ont dû s'adapter, faire et refaire sans cesse les plannings, expliquer et réexpliquer, répondre, proposer, imaginer, surveiller, contrôler, veiller à tous les détails, mettre et remettre de l'huile dans des rouages que le COVID se plaisait à gripper.
- Nous pensons enfin que le soin que nous avons apporté au respect strict des gestes barrières n'est pas étranger à la confiance manifestée par nos adhérents. Ils furent très contraignants, notamment pour les parents qui n'ont pas pu entrer dans le stade pendant de longs mois. Je veux ici les remercier de leur compréhension et de leur patience. Je veux aussi remercier la Ville de Vincennes, qui s'est montrée très rigoureuse pour protéger nos joueurs et nos joueuses, nos salariés et nos bénévoles. Nous marchons main dans la main avec la Ville, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Si le maintien du nombre de nos licenciés au niveau de la saison précédente, à quelque pour cents près, est donc une grosse satisfaction ; elle n'est pas la seule. La solidarité dont beaucoup de nos adhérents ont fait preuve a été pour nous une surprise par son ampleur, et un réconfort énorme.

Souvenons-nous qu'à l'amorce de la saison 2020-2021, en compensation de l'inactivité partielle au cours de la saison précédente, nous avons accordé aux adhérents qui renouvelaient leur licence une réduction de 50 € sur la cotisation. Ce geste, qui représentait au total environ 30.000 €, venait s'ajouter à des stages d'été gratuits, soit 10.000 € supplémentaires. Mais en même temps, nous leur avons proposé de renoncer à ces 50 € afin d'alimenter une caisse de solidarité destinée à venir à l'aide de familles en difficulté du fait de la pandémie. 121 adhérents ont effectué cette démarche. C'est considérable.

Loin de nous d'idée de reprocher quoi que ce soit à ceux qui ne l'ont pas fait. Chacun agit en fonction de ses possibilités.

Cette caisse de solidarité, que quelques familles ont continué à approvisionner pendant la saison, a permis de mettre en place une banque alimentaire. Pendant plusieurs mois, nous avons ainsi livré à domicile aux familles qui avaient répondu à notre proposition des produits de première nécessité, qu'ils soient alimentaires ou d'hygiène.

Alors, croyez-nous ou pas, au risque d'être taxés d'angélisme, nous vous assurons que ce formidable élan de solidarité vaut, à nos yeux, toutes les victoires sur les terrains, tous les titres de champions.

C'est pourquoi cette saison si particulière, si frustrante par ailleurs, restera à jamais dans nos cœurs comme la plus belle de l'histoire du Club Olympique de Vincennes ».

Le Président soumet ce rapport moral au vote de l'Assemblée Générale : il est adopté à l'unanimité.

Le Président propose ensuite à l'Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports de prendre la parole. Régis Tourne tient à souligner le comportement exemplaire du CO Vincennes dans la gestion de la pandémie. Il indique que le club est pris comme référence auprès d'autres associations sportives de la Ville, quand celles-ci estiment qu'il est impossible d'appliquer les consignes sanitaires. Il souligne que si le CO Vincennes y parvient avec son nombre élevé d'adhérents, ce doit être possible avec un nombre moins important, voire beaucoup moins important.

Le Président remercie l'Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports de ses paroles aimables et passe la parole à Madame Bénédicte Marret, l'expert-comptable de l'association.

Celle-ci indique que le bilan financier de l'exercice est fortement impacté par les conséquences de la pandémie, qu'elles soient sur ce plan positives ou négatives. Elle insiste sur deux points importants :

- La remarquable collecte de sponsoring et de dons a été pour beaucoup dans le résultat de l'exercice, en excédent de 221.444 € ;
- Une provision de 15 000 € a été comptabilisée. Elle concerne le risque de non-recouvrement du solde de la subvention municipale dont le versement était prévu au mois d'octobre 2021. En effet, l'avenant signé le 15 avril stipule que le versement d'octobre fera l'objet d'une analyse préalable partagée entre la Ville et l'Association et pourra être révisé en fonction. A la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2021, ce point n'était pas tranché et le solde de 15 000 € attendu n'était toujours pas versé.

Il est également indiqué que, pour la première fois, le bilan inclut les prestations en nature, à savoir la valeur de la mise à disposition des installations par la Ville (valorisée à 68.066 €) et la valeur du bénévolat (valorisée à 252.000 €). Ceci est sans conséquence sur le résultat, mais a le mérite de mettre en lumière ce qu'il en coûterait à l'association si la Ville ne

mettait pas ses installations à disposition et si elle ne bénéficiait pas du bénévolat de plusieurs de ses membres, notamment de ses dirigeants.

Le Président remercie Madame Marret et donne la parole à Annick Rosse, Trésorière du CO Vincennes, afin qu'elle communique à l'Assemblée Générale son rapport financier.

« Nous l'avons vu, la saison sportive a été atypique sur le plan sportif. L'exercice 2020-2021 l'aura été aussi sur le plan financier, avec ses écarts exceptionnels, tant sur les dépenses que sur les recettes.

Certaines de nos recettes habituelles ont été très fortement impactées par le confinement, les couvre-feux et autres restrictions. C'est le cas notamment des bénéfices que génèrent nos tournois, en particulier le tournoi Éco-Citoyen de la Pentecôte : environ 10.000 €. Le merchandising a aussi été impacté (environ 5.000 €), comme le club-house, qui n'a pas été en mesure de verser sa redevance habituelle (3.000 €). Les stages ont également généré moins de recettes, parce qu'ils ont vu moins d'inscriptions, mais surtout parce qu'en compensation de l'inactivité au deuxième trimestre 2020, nous avons offert ceux de l'été. À elle seule, cette décision a généré un manque à gagner d'environ 10.000 €.

Mais c'est au niveau des cotisations que l'impact a été le plus fort. Nous avons déjà programmé une perte de recette d'environ 15.000 € du fait de la suppression de l'équipe seniors féminine et de l'équipe masculine U16 C. Par ailleurs, la diminution du nombre de licenciés, même si elle a été nettement plus limitée chez nous qu'ailleurs, a tout de même impacté d'environ 14.000 € notre bilan. La perte de recette la plus importante est cependant représentée par la réduction de 50 € que nous avons proposée à ceux qui renouvelaient leur adhésion. Cela a généré un manque à gagner d'environ 30.000 €.

Enfin, nous avons par prudence identifié un risque de 15.000 € sur la subvention municipale, soit le dernier tiers de celle-ci, dont nous n'avons pas l'assurance qu'il nous sera finalement versé.

En face de ces pertes de recettes, il y a eu des économies, je dirai malheureusement, puisqu'elles concernent le transport des jeunes, l'arbitrage et diverses dépenses liées aux compétitions. Lesquelles, on l'a vu, ont été arrêtées en octobre. Un certain nombre de défraiements, liés eux aussi à la compétition, n'ont pas été versés.

Le club a également bénéficié du dispositif du chômage partiel pour ses salariés. Mais lorsque celui-ci n'était pas à 100 %, nous avons comblé la différence afin qu'ils ne subissent aucune perte de revenu.

Au total, économies et pertes de recettes se seraient équilibrées s'il n'y avait eu nos donateurs, parmi lesquels nombre de parents généreux, et nos sponsors. Car ceux-ci nous sont restés fidèles malgré les circonstances défavorables et une exposition de leur marque réduite de manière drastique.

Aucun n'a demandé de remboursement et c'est particulièrement remarquable pour le sponsor de nos tournois, qui n'ont pas eu lieu. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.

L'ensemble des dons et du sponsoring représente 80 % de l'excédent de l'exercice. Rendons hommage à François, à l'origine d'une grande partie de cette collecte exceptionnelle.

Cet excédent a servi principalement :

- à renforcer notre structure, avec l'embauche à plein temps d'un Directeur Technique, William Mhadjou ;
- à changer notre vieux minibus par un modèle récent ;
- et à consolider nos fonds propres, ce qui est nécessaire en toutes circonstances quand on entend gérer prudemment une association. Et qui l'est encore plus à notre époque, dont la caractéristique principale est malheureusement l'incertitude ».

Le Président remercie la Trésorière et soumet son rapport financier au vote de l'Assemblée Générale en proposant de lui donner quitus.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière.

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est close par le Président à 21 h 10.